

**MAIRIE  
DE PALLUAUD  
- 16390 -**

***EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL***

*L'an deux mil vingt et cinq, mercredi 23 juillet à 19 heures  
Le Conseil Municipal de la commune de PALLUAUD  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous  
La Présidence de Monsieur ANDREU le Maire*

*Date de la convocation : 17 juillet 2025*

**PRESENTS** : ANDREU Michel, DIGIEAUD Sylvie, DESAIX Jean-Jacques, GARBER Susan, LEMERCIER Jean-Pierre, Vigneron Jacky, RASPIENGEAS Lionel.

Absents : ARCHAT Cédric, FORGERON Patrice, VERNINAS Aurélie, ROUCHON Marie,  
Pouvoirs : VERNINAS Aurélie donne pouvoir à Jean Jacques DESEAIX,

Secrétaire de séance : *LEMERCIER Jean-Pierre*

**L'ordre du jour était le suivant :**

- Audition d'un candidat pour la reprise du bar restaurant
- Décision pour les candidatures examinées
- RIFSEEP

**1. Le procès-verbal du 02 juillet 2025 est adopté**

**2. Audition d'un candidat pour la reprise du bar restaurant**

Monsieur BLANCHARDI est auditionné par les membres du conseil Municipal. Après s'être présenté, il expose son projet.

**3. Décision pour les candidatures examinées**

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les deux candidatures reçues, Madame RIBBO et Monsieur BLANCHARDI.

Le conseil municipal décide de retenir Mme RIBBO en demandant qu'une clause soit inscrite sur le bail qui limite la fermeture du bar restaurant à 8 semaines sur l'année.

**4. RIFSEEP .**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le RIFSEEP, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel et propose de mettre en place l'IFSE qui tend à valoriser l'exercice des fonctions. Le conseil municipal souhaite reporter ce débat ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

